

# SOCIETE MIXTE DE TIR DE THUIR



Maison des Jeunes et de la Culture  
1 rue Pierre Semard  
66300 THUIR

N° affiliation FFT : 88172 -- N° club : 11.66.005 -- Agrément Jeunesse et Sport :  
N° 66 S 393 du 26/10/86

Président : MALAFOSSE Pierre  
Traverse de Thuir  
66300 TROUILLAS  
Tél : 04 68 53 30 23 - 06 03 56 63 96  
Mail : pierre-malafosse@orange.fr

Thuir le : 25 / 09 / 2020

## RAPPORT D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

25 septembre 2020 - Procès verbal

Le 25 septembre 2020 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Mixte de Tir de Thuir à la Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir.

Le quorum étant atteint avec 114 membres présents ou représentés sur 149 licenciés à jour de leur licence, le président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le président commence la réunion en constatant les conséquences contraignantes de ce virus sur le sport en général et le tir en particulier, faisant état de la fermeture administrative exceptionnelle des stands de mi-mars à mi-juin entraînant l'annulation de toutes les compétitions officielles et amicales de la saison.

Du jamais vu ..... !

Pour la réouverture du stand différents protocoles ont été édités par la fédé, tous plus anxiogène les uns que les autres, mais que nous avons respecté à la lettre, imposant ces contraintes à nos licenciés qui les ont accepté.

Après avoir remercié les membres de notre club de leur patience, le président revient sur un arrêté du 28 avril 2020 qui, à la surprise générale, supprime définitivement le Carnet de Tir et la notion de tir contrôlés, seuls moyens de contrôle de l'assiduité d'un(e) licencié(e).

Dorénavant, seul le président de l'association est responsable de la délivrance des avis préalables, à charge au club de conserver une trace du passage de leurs membres.

Suite donc à cette décision impromptue, le Comité Directeur a décidé d'équiper la réception du stand d'un ordinateur équipé d'une douchette avec un logiciel, récupéré sur le net, pour contrôler les passages des membres de la SMTT qui scannent leur licence en rentrant dans les locaux.

De plus en plus de responsabilité sont données aux présidents qui restent, malgré tout, des bénévoles.

Suite à cette décision, le président propose à l'Assemblée de revoir, bien sûr, notre Règlement Intérieur et afin d'en faciliter la lecture aux présents, innove et projette sur écran l'intégralité de notre RI pour bien visualiser chaque point modifié.

Le président profite du RI pour relire et rappeler quelques règles élémentaires de civisme et de sécurité; il soumet les points modifiés au vote de l'Assemblée qui les accepte à l'unanimité.



Puis le président reviendra sur une décision du CD qui depuis maintenant quelques mois souhaite améliorer la sécurité de ses installations en refaisant ses pare-balles sur le stand 50m. Le projet était bien avancé avec début des travaux prévus au printemps, sans compter sur la fermeture administrative. Ils seront donc reportés à l'automne.....

Il profite du rétroprojecteur pour montrer le projet sur plans et les calculs établis par Alphonse SCHONK, un travail remarquable.

Il remercie, comme chaque année bien sûr, les permanents qui sont à la disposition des membres du club, qui surveillent l'application de ces directives, la sécurité et demande aux membres de l'association le plus grand respect pour ces personnes qui s'investissent, bénévolement aussi, pour le bien être de chacun.

Le président remercie sincèrement les bénévoles qui répondent toujours présents aux sollicitations pour divers travaux ainsi que la mairie toujours présente elle aussi et sans qui le stand ne serait certainement pas devenu ce qu'il est .

Le rapport moral, soumis à l'assemblée, est accepté à la majorité absolue.

### **Rapport sportif :**

Lecture du très court rapport sportif par Jean-Luc qui ne concerne que les compétitions 10m.

Le président confirme la tenue, fin octobre, de notre concours amical Armes Anciennes « Concours des Aspres » ouvert aux clubs de la région.

Souhaitons qu'il n'y ai pas de contraintes supplémentaires.

Le rapport est accepté par l'assemblée à la majorité absolue.

### **Rapport financier :**

Notre trésorier, Jean-Luc Vinyas, présente le rapport financier de la saison écoulée sur écran ( voir en annexe )

Le rapport est accepté par l'assemblée à la majorité absolue.

### **Renouvellement du tiers sortant du Comité Directeur et pouvoir :**

2018 : Paul REGNIER, MARTINEZ François et Robert DE MONTELLA

2019 : Jean-Luc VINYAS, Pierre MALAFOSSE et RUIZ Philippe

2020 : Nicole VINYAS, Alphonse SCHONK et Pierre ESCUDE sont renouvelables .

Les trois membres renouvelables du Comité se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Le président actuel, M. MALAFOSSE Pierre, se représente à son poste et est réélu par l'assemblée à la majorité des membres présents et représentés.

En vu de l'AG électorale de la ligue de tir, le président demande à l'assemblée de l'autoriser à donner son pouvoir à Mme VINYAS Nicole qui pose sa candidature cette année au Comité Directeur de la ligue et qui sera présente donc à la réunion.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il remercie l'assemblée et le Comité pour la confiance qu'ils lui accordent.

Le président remercie la mairie représentée à cette assemblée par le président de l'Office Municipal des Sports, Thierry Voisin qui encourage, comme chaque année, les responsables du clubs à continuer leur politique et met l'accent lui aussi sur la protection du bénévole.

Le président répond aux diverses questions des membres présents et clôt l'assemblée en remerciant encore une fois les membres du Comité et du club de leurs efforts pour que la SMTT continue de se distinguer tant sur le plan convivialité que sur le plan sportif.

Et cette année, pas de traditionnelle collation pour conclure l'Assemblée Générale.

Le Président Pierre MALAFOSSE



Le trésorier : Jean-Luc VINYAS

A blue ink handwritten signature, likely belonging to Jean-Luc Vinyas, written over a horizontal line.

# SOCIÉTÉ MIXTE DE TIR DE THUIR

## BILAN FINANCIER

2019/2020

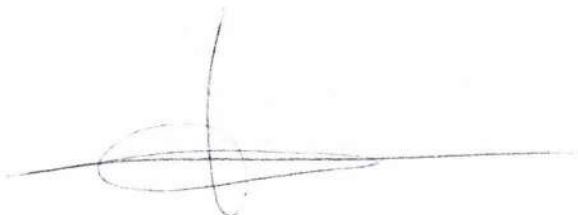
### RECETTES

### DÉPENSES

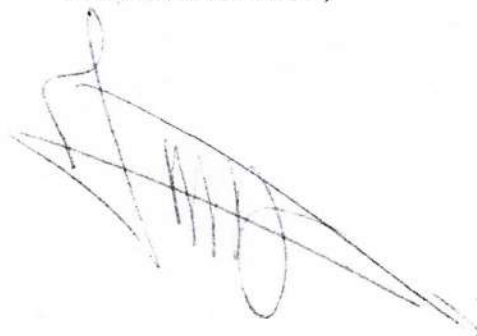
Licences	36000,00 €	Ligue L.R+ FF	20550,00 €
		Fourniture bureau	1010,23 €
Subvention mairie	450,00 €	Assurance Aviva	455,00 €
Récupération plomb	141,55 €	formation	60,00 €
		France Télécom	397,44 €
		air + inspection	278,86 €
		repas arbitre et bénévoles	1532,60 €
Concours	1600,00 €	Concours	3050,00 €
École de tir	360,00 €	École de tir	485,00 €
<b>Divers :</b>		<b>Divers :</b>	
Cible	950,00 €	achat munitions	880,00 €
Munitions	1050,00 €	achat cibles	1090,00 €
Boissons	1309,00 €	achats boissons	1185,86 €
		<b>Achats stand :</b>	
		Entretien arme 10 m	1000,00 €
		entretien stand	2150,35 €
		vol caméra	152,30 €
		achat ciblerie 10 m	1222,50 €
		achat ordinateur	393,06 €
		achat pour Covid 19	349,65 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>41 860,55 €</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>36 242,85 €</b>

RÉSULTATS EXEDENTAIRE DE + 5617,70 €

LE PRÉSIDENT,



LE TRÉSORIER,





# SOCIÉTÉ MIXTE DE TIR DE THUIR

## BUDGET PREVISIONNEL

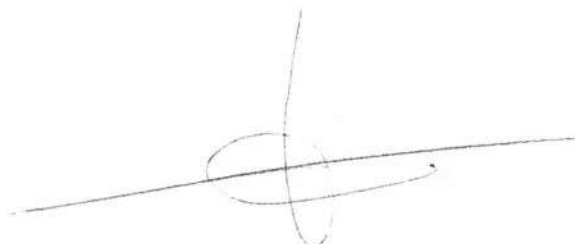
2019/2020

### RECETTES

### DÉPENSES

Licences	36 600,00 €	Ligue L.R	19 000,00 €
		Fourniture bureau	1 200,00 €
Subvention mairie	480,00 €	Assurance Abeille	460,00 €
CNDS	500,00 €	formation	250,00 €
ONCFS + AFB	600,00 €	France Télécom	350,00 €
APPSC	150,00 €	air + inspection	300,00 €
sponsors	270,00 €	repas arbitre et bénévoles	1 700,00 €
Concours	3500,00 €	Concours	6000,00 €
École de tir	600,00 €	École de tir	1000,00 €
Challenge club	1800,00 €	challenge club	1800,00 €
<b><u>Divers :</u></b>		<b><u>Divers :</u></b>	
Cible	950,00 €	achat munitions	4960,00 €
Munitions	2400,00 €	achat cibles	980,00 €
Location arme	450,00 €	entretien arme	850,00 €
Boissons	2400,00 €	achats boissons	1800,00 €
<b><u>Stocks :</u></b>		Modification pare balles	9750,00 €
Munitions	3000,00 €	<b><u>Achats stand :</u></b>	
cibles	1000,00 €	Entretien pare balles	1500,00 €
écussons	400,00 €	accessoires 10 m + 50 m	1100,00 €
		entretien stand	2100,00 €
<b><u>TOTAL RECETTES</u></b>	<b>55 100,00 €</b>	<b><u>TOTAL DÉPENSES</u></b>	<b>55 100,00 €</b>

LE PRÉSIDENT,



LE TRÉSORIER,

